

## Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : **Des Hauteurs**

Date : **16 mai 2017**

### Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2016-2017

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir) NOS FACTEURS DE PROTECTION	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité) NOS FACTEURS DE RISQUE
<p><b><u>Protocole d'interventions des victimes, des auteurs et des témoins</u></b></p> <p><b>À développer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque enseignant garde à sa portée le dépliant du plan de lutte pour savoir comment intervenir lorsqu'il y a conflit/intimidation.</li> <li>- Une mise à jour annuelle des interventions à privilégier (ex: jumelage des classes) est faite lors d'une assemblée générale des enseignants.</li> </ul> <p><b>À consolider ou à maintenir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Le contenu du dépliant est maintenant intégré à l'agenda.</b></li> <li>- <b>La différence entre une situation de conflit/intimidation est fournie dans l'agenda.</b></li> </ul> <p><b><u>Assurer un arrimage entre tous les intervenants de l'école</u></b></p> <p><b>À développer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partage des informations et collaboration entre tous les intervenants de manière automatique (TES – Enseignants – Parents) : Insérer une photocopie du rapport d'<b><u>événements majeurs (suspension interne ou externe)</u></b> dans le pigeonier de l'enseignant concerné.</li> <li>- <b>Un bref résumé à la direction devra être fait fréquemment.</b></li> </ul>	<p><b><u>Lieux et moments jugés à risque :</u></b></p> <p><b><u>Autobus</u></b></p> <p><b>À développer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des interventions systématisées: Prévoir un atelier de prévention animé par la TES et la direction afin d'enseigner les comportements attendus dans un autobus (1 autobus / soir avec présence du chauffeur).</li> <li>- Acte de reconnaissance afin de faciliter la collaboration avec les chauffeurs d'autobus.</li> <li>- <b>Prévoir une rencontre annuelle avec une représentante de l'organisation scolaire et du transporteur.</b></li> </ul> <p><b>À consolider ou à maintenir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier de sensibilisation <i>Sur la route des dragons</i> au préscolaire.</li> <li>- Lors de la présentation du guide de vie, aborder le thème de sécurité dans l'autobus.</li> <li>- Poursuite des interventions ponctuelles et rapides à la suite de chaque plainte d'autobus.</li> <li>- Poursuite des interventions spontanées selon les besoins (ex : interventions de groupe à la suite d'une problématique propre à un autobus). Des visites fréquentes de la TES dans un autobus plus problématique sont à prévoir. Les élèves de cet</li> </ul>

**À consolider ou à maintenir :**

- Les enseignantes, les surveillantes et éducatrices du SDG interpellent les TES lors de conflits. **Selon un protocole établi en lien avec le modèle à 3 niveaux, les intervenantes devront assurer les interventions de niveau 1 ; le temps de classe devra être préservé autant que possible.**

**Inciter les élèves à dénoncer (victimes et témoins)**

**À développer :**

- Rappels périodiques en classe par les titulaires pour inciter les élèves à dénoncer.

**À consolider ou à maintenir :**

- Poursuivre l'utilisation de la petite boîte accessible aux élèves. **Cette année, des affiches de sensibilisation ont été réalisées par les médiateurs.**
- Rencontrer les élèves à chaque étape pour faire ressortir ce qui fonctionne bien et souligner les défis à relever. **Cette année, deux rencontres ont eu lieu. Une a été faite dans les classes (1<sup>re</sup> étape) et une autre au gymnase (2<sup>e</sup> étape).**
- **Poursuivre l'animation par la policière « Actes de violence et cyber intimidation pour nos élèves de 6<sup>e</sup> année.**

**À développer :**

- **Souligner les bons coups des élèves**

autobus pourront être conviés à quitter leur classe plus tôt pour qu'une intervention ait lieu dans cet autobus.

**Cour d'école et période du diner**

**À développer :**

- Horaire rotatif des plateaux de jeux afin de limiter le nombre d'élèves au même endroit (dîner seulement). **Il faut ajouter l'horaire du parc Bourget.**

**À consolider ou à maintenir :**

- Achat de jeux et de matériel pour l'extérieur.
- Programme de médiateurs résolution de conflits et animation de jeux par les grands.
- **Ajout d'une éducatrice spécialisée pour les temps non-structurés (aux deux récréations)**
- Bonification des activités parascolaires : Katag, Djambe, Zumba, hockey **cosom,etc.** De plus en plus d'élèves participent à ces activités. Certaines doivent être gratuites et de nature physique pour les élèves qui ont besoin de bouger. **D'autres activités ont été offertes : Cheerleading, magie, sciences, mise en forme et les P'tites Plumes et patinage à l'heure du dîner. De plus, le spectacle de fin d'année (représentations à l'heure du dîner) souligne l'implication et la persévérance de nos élèves. Celui-ci mettra en relief leurs talents et aura des répercussions positives auprès de tous.**

**Vestiaire :**

**À développer :**

- Puisqu'il n'y a pas eu d'augmentation du taux d'intimidation dans les vestiaires, nous ne jugeons pas nécessaire de développer de nouveaux moyens à ce sujet. **Une belle amélioration est remarquée grâce à l'attribution des casiers et d'une surveillance accrue.**
- **À consolider ou à maintenir :**
- Portes entrouvertes pour une plus grande vigilance

**À consolider ou à maintenir :**

- Prévoir un plan d'action avec l'élève intimidateur et victime ainsi que ses parents afin de les inclure dans le processus.
- Référer à un service externe au besoin (**ex : CISSS ou policier-éducateur**).

- Temps limité pour se changer (3 minutes)
- Éviter d'avoir deux groupes en même temps **et plusieurs élèves durant l'heure de dîner**

**Cafétéria**

**À développer :**

- Étant donné la diminution de l'intimidation selon le sondage, nous ne jugeons pas nécessaire de développer de nouveaux moyens (diminution de +/- 10% depuis le sondage 2012-2013).
- Inverser le dîner des petits et des grands pour permettre aux derniers d'être à l'extérieur plus longtemps.
- **Les surveillantes et les éducatrices du SDG doivent mettre en pratique les interventions suggérées lors de la formation *Ma cour mon plaisir*; Un suivi à cette formation doit être prévu en 2017-2018.**
- **À consolider ou à maintenir :**
- Ajout d'une TES (Catherine) et de surveillantes (Carole)
- Visite des TES ou de la direction durant le dîner

## Mise en œuvre des moyens

**Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :**

**Les mesures de prévention : oui /non pourquoi?**

- Présentation du guide de vie et les moyens pour dénoncer et ce, par cycle : **Oui**, par les TES et la direction.
- Présentation du plan de lutte et du guide de vie aux parents en début d'année: **oui**, via le dépliant. De plus, une rencontre formelle entre la direction et les parents en début d'année a lieu. Cet aspect sera traité par la direction.
- Enseigner les règles de vie de façon explicite: Dans l'école, **oui**. Dans l'autobus, **oui** lors du rassemblement du début de l'année.
- Faire la promotion de certaines habiletés sociales à chaque mois.
- **En fonction des besoins établis au niveau du portrait de classe, un programme d'habiletés sociales peut être offert dans le cadre des périodes coup de pouce.**
- **Créer un comité *Climat scolaire et lutte à la violence et l'intimidation* qui devra se pencher sur la diffusion des bons coups de nos élèves.**
- Prévoir des discussions en classe pour favoriser la participation active des élèves (ex : relever les bons coups) : **Non** et ne pas reconduire ce moyen de manière systématiquement (on valorise au quotidien les bons coups de nos élèves).
- Rappeler les règles de vie systématiquement: **Oui et fait systématiquement 2 fois/année.**
- Outiller les témoins pour leur permettre d'agir : **oui**, par l'AVSEC, la boîte verrouillée et les interventions judicieuses des éducatrices spécialisées.
- Développer de l'empathie chez les témoins : **Oui**, dans certaines classes qui font le programme *Vers le Pacifique (maternelle, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>)*.

**Les modalités de signalement et de consignation : oui/non pourquoi?**

- Inciter les élèves à dénoncer verbalement ou à utiliser les boîtes aux lettres verrouillées : **Oui, à développer davantage en faisant des rappels lors des rassemblements.**
- Inciter les parents à dénoncer, soit en écrivant un message à l'enseignante ou en téléphonant à l'école : **Oui**, le feuillet d'information est à inclure à l'agenda.
- Demander au personnel de l'école de signaler rapidement tout acte d'intimidation ou de violence aux TES ou à la direction : **Oui**, à maintenir.
- Inscrire tout acte d'intimidation ou de violence dans le cahier de consignations des actes : **Oui**, à maintenir. **Ils sont également consignés dans le système informatisé MÉMO.**

**Les mesures éducatives et de sanction : oui/non pourquoi?**

- Remis aux parents avec le guide de vie et appliqués. Sera dans l'agenda à partir de l'an prochain et à signer en début d'année (au 1<sup>er</sup> cycle, les parents recevront un document explicatif avec coupon-réponse à signer et à retourner à l'école).
- 

**Les mesures de soutien : oui/non pourquoi?**

- Oui, nous avons appliqué les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime, auteur ou témoin. À poursuivre.

**Les difficultés rencontrées :**

- Améliorer le partage de l'information entre tous les intervenants (éducateurs spécialisée-enseignants– parents- SDG-direction). **Nous devons travailler davantage en concertation avec le SDG. Une rencontre a eu lieu pour arrimer les exigences en lien avec les règles de vie à la récréation et à l'heure du dîner.**

**Les éléments facilitants :**

- Les activités parascolaires nombreuses et variées
- Certaines interventions judicieuses et graduées de la part du personnel qui surveille sur la cour
- Une éducatrice spécialisée et la technicienne du SDG constamment présentes lors du dîner sur la cour d'école
- Des intervenants plus vigilants dans les temps non structurés
- Une meilleure connaissance des problématiques pour tout le personnel de l'école
- Le matériel sportif ou les jeux disponibles aux récréations

**L'impact des actions mises en place**

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<p>(Notamment les relations entre le personnel et entre le personnel et les élèves)</p> <p><b>Problématique d'intimidation :</b></p> <p>-Une plus grande homogénéité au niveau des interventions de tous les membres du personnel a été observée.</p> <p>- <b>Les situations sont réglées rapidement et prises au sérieux.</b></p> <p>-<b>Nous constatons qu'il y a une grande reconnaissance des compétences des TES et de la direction dans la gestion des cas particuliers.</b></p>	<p>(Notamment les relations entre les élèves et entre les élèves et le personnel)</p> <p>-Une plus grande compréhension et par conséquent, une meilleure application du guide de vie qui se voulait être simple et clair. <b>La rencontre annuelle semble avoir eu des impacts significatifs.</b></p>	<p>-Une plus grande communication (appels téléphoniques plus fréquents pour dénoncer ou pour nous informer d'un événement).</p> <p>-Une communication rapide et rigoureuse est effectuée.</p> <p>-D'autres suivis sont effectués.</p> <p>-<b>Les situations sont réglées rapidement et les parents font confiance aux intervenantes et au traitement qu'elles font des situations de conflits ou d'intimidation.</b></p>	<p>-Dans certains cas d'élèves, nous sollicitons les services jeunesse du CISSS ou de la DPJ.</p>

## Recommandations

### Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- Inclure le protocole d'interventions dans le cahier de gestion et le présenter à tous les membres du personnel à chaque début d'année
- Prévoir des rencontres avec les élèves (par cycle) 2 fois/année.
- Planifier des animations en classe en exploitant les ressources professionnelles et matérielles pertinentes (AVSEC).
- Signaler rapidement tout acte d'intimidation ou de violence.
- Intervenir rapidement pour gérer les conflits et exiger des gestes de réparation.
- Assurer un suivi auprès des élèves et des parents (qu'ils soient victimes ou auteurs).
- Impliquer tous les intervenants incluant les parents et mettre en place un plan d'action pour les intimidateurs et les victimes d'intimidation.
- Travailler en étroite collaboration avec le service de garde. Celui-ci devra acheminer aux éducatrices spécialisées les actes d'intimidation pour que celles-ci puissent les inventorier pour ensuite, agir en prévention.
- **S'assurer que toutes les intervenantes (enseignantes, surveillantes et éducatrices) fassent des interventions de niveau 1 avant de référer certains enfants.**
- Souligner tous les éléments positifs et constructifs.
- Encourager les élèves du 3<sup>e</sup> cycle à devenir des médiateurs. **Continuer de valoriser par divers moyens nos médiateurs actuels.**
- Prévoir des activités et des jeux que les élèves apprécient à l'heure de la récréation ou du midi, de sorte qu'ils soient occupés de façon constructive.
- Bonifier l'offre des activités parascolaires (tout en se préoccupant des intérêts des garçons).
- **Prévoir une TES durant les récréations ainsi qu'au dîner.**
- Inclure dans l'agenda ou par l'entremise d'un document formel (préscolaire et 1<sup>er</sup> cycle) le feuillet d'information aux parents.
- Prévoir l'atelier de prévention dans chaque autobus au début de l'année scolaire.
- **Continuer d'acheter des jeux et de matériel pour l'intérieur et l'extérieur.**
- **Prévoir un horaire rotatif des plateaux de jeux afin de limiter le nombre d'élèves au même endroit (dîner seulement).**
- **Faire preuve de cohérence et de constance à tout moment et ce, par tout le personnel de l'école.**
- **Faire un rappel des règles aux surveillantes, éducatrices et enseignantes.**
- **Prévoir un suivi de la formation *Ma cour mon plaisir* pour les surveillantes et éducatrices du SDG.**
- **Être plus rigoureux dans l'application du code de vie en fonction de la gravité de la situation (niveaux d'intervention).**
- **Utiliser le budget alloué dans le cadre de la mesure ministérielle *Plan contre la violence* pour réduire l'intimidation (pièce de théâtre, achat de livres sur l'intimidation et lecture jumelée ou jeux).**
- **Poursuivre le *Défi du mois au niveau des habiletés sociales* et ce, pour tous les élèves; célébrer chacune de ces habiletés à la fin de chaque mois.**
- **Faire appel à la psychoéducatrice du secteur et poursuivre les activités de partage entre TES de notre secteur pour développer de nouvelles pratiques gagnantes qui visent à diminuer les conflits, la violence et l'intimidation.**
- **Poursuivre des formations dédiées aux TES.**

***L'évaluation du plan de lutte de l'école **des Hauteurs** a été approuvée par le Conseil d'Établissement le 12 juin 2017***

***No de résolution :2017061202***